



## Ancienne dette qui revient 12 ans apres

Par **gilles leveque\_old**, le **23/11/2007** à **10:16**

en 95 nous avons fait 1 dossier de surendettement en passant par l'ADSEA qui gerait nos revenus à cette période nous n'avons jamais reçu de réponse de la banque de france mais aucun créancier de l'époque ne nous a relancé. nous avons cru l'affaire classée. et depuis 2 jours CREDILEC nous appelle afin de nous faire payer une dette de cetelem d'un montant de plus de 6000 euros alors que cetelem ne nous a jamais relancé, de plus CREDILEC insiste pour que nous envoyons impérativement 10 chèques d'un montant de 254 E (à confirmer) afin de bloquer le dossier. est-ce-normal, que doit-on faire

Par **LEEKIM**, le **23/11/2007** à **11:43**

Bonjour,

Il faudrait leur demander si ils ont un "titre executoire"